

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE
BIENS À USAGE D'HABITATION (APPARTEMENTS/MAISONS/VILLAS...)		
Jusqu'à 65 000 €	4 500 € TTC	Vendeur
De 65 001€ à 100 000 €	7,00 % TTC	Vendeur
De 100 001€ à 150 000 €	6,50 % TTC	Vendeur
De 150 001 € à 200 000 €	6,00 % TTC	Vendeur
De 201 001 € à 300 000 €	5,50 % TTC	Vendeur
Au-delà de 300 000 €	5,00 % TTC	Vendeur
LOCAUX COMMERCIAUX		
Jusqu'à 65 000 €	4 500 € TTC	Vendeur
De 65 001€ à 100 000 €	7,00 % TTC	Vendeur
De 100 001€ à 150 000 €	6,50 % TTC	Vendeur
De 150 001 € à 200 000 €	6,00 % TTC	Vendeur
De 200 001 € à 300 000 €	5,50 % TTC	Vendeur
Au-delà de 300 000 €	5,00 % TTC	Vendeur
TERRAINS À BATIR		
Jusqu'à 90 000 €	4 500 € TTC	Vendeur
Au-delà de 90 000 €	5,00 % TTC	Vendeur
AUTRES BIENS (GARAGES/HANGARS/BÂTISSSES...)		
Jusqu'à 90 000 €	4 500 € TTC	Vendeur
Au-delà de 90 000 €	5,00 % TTC	Vendeur
MANDAT DE RECHERCHE	4,00 % TTC	Acquéreur
ÉTUDE D'ESTIMATION²	150 € TTC	

Le redevable des honoraires est le mandant (vendeur) sauf disposition contraire prévue au mandat.
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

1/ Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de 20% incluse

2/ Offert en cas de mise en vente